



UN EFFORT D'ADAPTATION RATIONNELLE DES PRATIQUES PASTORALES

dans le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne

par Yves MICHELIN

LES ALPAGES AUVERGNATS

Au cœur du Massif Central, le Parc des volcans recouvre un très vaste territoire de 400 000 ha, à cheval sur les départements du Cantal et du Puy de Dôme. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une moyenne montagne (800 à 1880 m) dominée par le volcanisme tertiaire (monts du Cantal), quaternaire ancien (monts Dores) ou récents (monts Dômes).

Même si ce ne sont pas de véritables alpages, les pâturages d'altitude occupent de vastes surfaces, dès 950 m dans les Puys, un peu plus haut dans les autres massifs. On les appelle "estives" ou "montagnes" et elles représentent un enjeu économique considérable avec 70 000 ha dans le Cantal et 20 000 ha dans le Puy de Dôme. Au total, près de 100 000 UGB (ovins et bovins) prennent le chemin de la montagne dès la fin mai pour 120 à 150 jours de pâturage selon les conditions.

L'utilisation des herbages de montagne ne date pas d'hier. Les traces archéologiques et les analyses polliniques plaident pour un

défrichement très précoce (néolithique) des zones d'altitude qui sont sans doute totalement déboisées depuis l'antiquité. Durant le Moyen-Age, des systèmes originaux d'exploitation se sont individualisés par massif pour prendre toute leur ampleur après la Révolution et perdurer jusque dans les années 1950. Cependant, l'exode rural et la spécialisation de l'agriculture ont porté un coup fâcheux à l'équilibre qui s'était instauré. Faute d'un pâturage adapté, l'herbe cède petit à petit la place à des formations végétales dégradées (landes à genêts par exemple), à des stades préforestiers (taillis de noisetiers par exemple) ou sont volontairement replantées en résineux. Le paysage se ferme de plus en plus tandis que certains biotopes intéressants (pelouses d'altitude par exemple) se banalisent.

DANS LA CHAÎNE DES PUY : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand, la chaîne des Puys est aujourd'hui couverte d'une végéta-

tion très diversifiée (landes rases, hêtraies, pinèdes, taillis de feuillus divers...). Il n'en était pas de même il y a quelques décennies comme le montrent les illustrations du début du siècle. Les témoignages plus anciens (cadastre napoléonien, carte de Cassini...) laissent deviner un paysage uniforme de landes pauvres à callune, où l'arbre est exclu. En moins de 30 ans, cet ensemble uniforme de landes ouvertes se transforme en une mosaïque de paysages formés d'unités de végétation bien différenciées. Pour un intervalle de temps aussi court, seuls des facteurs humains pouvaient être à l'origine de ces changements qui s'expriment au travers de l'évolution des paysages.

Du début du XVI^{ème} siècle au milieu du XIX^{ème} siècle, la pression s'intensifie sur les massifs forestiers qui couvrent encore les puys et les cheires. Les bois cèdent la place à la lande à callune ou aux herbages tandis que le plateau convertit petit à petit ses prairies en cultures même sur les fortes pentes qui s'érodent à la fin du XVIII^{ème}. Le milieu se banalise et n'offre plus qu'un seul type de paysage, très ouvert, de cultures pauvres à

Vue aérienne de la chaîne des Puys - Photo R. Herrard

jachère dans des parcelles exiguës figées dans leurs limites par des banquettes d'accumulation au pied desquelles s'installent des haies, alors que les prairies de fauche jardinées n'occupent que les fonds de vallée et que de vastes landes pâturées couvrent les cheires et les puys. La forêt ne subsiste plus qu'à l'état de relique sur les flancs du Puy de Côme et dans quelques cheires.

Enfin, au cours de notre siècle, un courant inverse remet en cause l'équilibre du siècle passé. La majeure partie des landes se couvre spontanément de taillis à pins, bouleaux ou noisetiers, ou est replantée. La diversité écologique disparaît à nouveau dans la variété des paysages induits par la dynamique de reconquête de la forêt. Dans le même temps, l'ager cesse d'être cultivé. Le remembrement restructure le foncier, élimine les haies, murets et banquettes et permet la production intensive d'herbe.

Il convient maintenant de relier les changements que nous venons de décrire aux pratiques qui les ont engendrés et de comprendre quels mécanismes et quels facteurs ont contraints ou incités les Hommes à les mettre en œuvre (cf. schéma).

Cet exemple permet de mieux comprendre comment des pratiques agricoles ont influencé un paysage et comment elles pèsent sur sa dynamique lorsque les conditions sociales et économiques changent. Mais ces relations s'établissent dans le cadre d'un "milieu naturel" qui intervient lui aussi par ses caractéristiques physico-chimiques, géographiques, écologiques...). Nous avons voulu mesurer plus précisément le poids relatif de la pression humaine par rapport à celui des conditions naturelles dans la différenciation et l'évolution des landes de l'étage montagnard du massif du Sancy. Pour ce faire, nous avons dû au préalable mener une étude agronomique sur les systèmes agricoles, utilisateurs de ces landes.



Parc des volcans - Document Michelin

DANS LES MONTS DORES ; DES LANDES QUI DECOULENT DU MODE DE PATURAGE

Dans ce massif, deux tendances s'affrontent :

- d'un côté les cueilleurs d'herbe, extérieurs au massif, qui pratiquent un pâturage extensif en limitant leurs interventions. A l'intérieur de la parcelle, les animaux sont libres de choisir leur parcours. La pression de pâturage n'est pas homogène dans la parcelle ;
- de l'autre, les producteurs d'herbe, installés à proximité, qui cloisonnent les parcelles, pratiquent le pâturage tournant, fauchent parfois et chargent beaucoup plus. La pression instantanée de pâturage, plus forte, est mieux répartie sur la surface.

L'enquête met aussi en évidence un groupe dont la finalité n'est pas la production. De ce fait, il est beaucoup plus difficile à appréhender mais il ne faut pas le négliger

car par le jeu des successions, il est amené à se développer.

Parmi les quatre groupes d'agriculteurs identifiés, seul le système traditionnel a maintenu une pression constante suffisamment longtemps pour que la dynamique végétale soit bloquée. Ce groupe d'utilisateurs étant menacé de disparition, l'avenir des territoires qu'il contrôle dépend du reprenneur et de ses motivations.

Pour tous les autres groupes, à court terme, l'instabilité domine. Deux dynamiques opposées se côtoient, parfois sur un même territoire. Certains agriculteurs cherchent à améliorer la productivité de leurs parcelles. En associant travaux, fertilisation et fauche, ils tendent à homogénéiser la végétation qui évolue vers des faciès prairiaux. D'autres exercent une pression inadaptée à la végétation qui se dégrade. Le chargement peut être globalement trop faible pour contenir la tendance spontanée à la reconquête forestière. La friche se

L'ACTION PASTORALE AU PARC DES VOLCANS

Une concertation régulière avec les partenaires du développement (administrations, organismes techniques, chambre d'agriculture...) des relations étroites avec les élus locaux, des contacts périodiques avec des chercheurs impliqués dans les programmes en cours, ont permis de concevoir et de réaliser sur le terrain, dans des secteurs favorables, des projets pouvant servir de références. Les résultats obtenus sont valorisés auprès des scolaires et des techniciens dans le cadre de sessions de formation et par la rédaction de fiches techniques. Si l'action immédiate sur le terrain est prioritaire, la prospective tient aussi une place importante pour la recherche de financements et pour une connaissance plus approfondie des problèmes.

Ces opérations, qui ont d'abord présenté un caractère expérimental, ont débouché en 1980 sur une action spécifique pour la remise en valeur collective des sectionnaux, grâce à des crédits d'animation provenant de l'Etat. Il s'agissait de passer d'une situation de fait, héritée des usages et de la tradition à une situation de droit,

garantissant la sécurité du foncier pour les utilisateurs et une bonne gestion des terrains dans l'intérêt de la section. Les éleveurs se sont regroupés au sein d'une structure dotée de la personnalité morale qui a passé un bail à ferme avec la section.

A partir de 1983, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, des aides aux investissements sont venues conforter l'action d'animation. Mais les estives ne concernent pas les seuls sectionnaux. C'est pourquoi depuis 1985, les interventions visent aussi les estives privées gérées de façon collective. Un financement conjoint de l'ANDA (Agence Nationale pour le Développement Agricole) et du conseil général du Puy de Dôme a permis au Parc de recruter un ingénieur pastoraliste chargé de l'animation des groupements, du montage de dossiers d'aménagement, de la diffusion d'informations techniques... Grâce à cette animation, une OGAF (opération groupée d'aménagement foncier) spécialisée "estives" a vu le jour en 1989, sur la zone Puy de Dôme du Parc.

Pendant 3 années, des crédits supplémentaires sont venus renforcer les taux de subvention aux travaux (70 %), des aides incitatives ont favorisé le passage de baux à ferme et des formations techniques ont encouragé les éleveurs à perfectionner la conduite des estives. A titre expérimental, il a même été possible d'assainir la situation financière de certains groupements après un audit de leur gestion. En 1992, le programme s'est encore étoffé avec le lancement d'une autre OGAF "estives" dans le département du Cantal. Avec le soutien de la Région Auvergne, de la chambre d'agriculture et du conseil général du Cantal, le Parc a recruté un deuxième ingénieur pastoral. Enfin, cette année, une application expérimentale des mesures européennes d'incitation à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (article 19) démarre dans la chaîne des Puys et dans les monts du Forez. Cette OGAF "environnement" a été élaborée en partenariat avec le Parc Livradois Forez, la chambre d'agriculture, l'ADASEA et la DDAF du Puy de Dôme.

substituée aux pâturages. Il peut aussi être trop élevé. Le milieu s'épuise et une lande pauvre s'installe. Il peut aussi être globalement correct mais mal réparti. La parcelle présente à la fois des faciès sur-pâturés et d'autres sous-pâturés, voire abandonnés.

On ne peut pas dissocier la gestion des territoires d'altitude des modes d'exploitation des surfaces de base, situées plus bas en altitude, parfois même en plaine. Les variables anthropiques caractérisant les landes montagnardes du Sancy changent donc de modalité en fonction de phénomènes socio-économiques qui ne dépendent pas des caractéristiques écologiques de ces unités de végétation.

Ainsi, la poursuite de l'expansion de la fauche en altitude est conditionnée par l'absence de terres disponibles à proximité des exploitations laitières et de leur capacité de développement.

Le sous-pâturage global dépend de l'attractivité économique des estives. C'est un problème de rentabilité, lié en particulier au montant des charges qui pèsent sur elles et au prix de vente des animaux qui les utilisent.

Dans ces deux cas, les déséquilibres que nous avons constatés ne sont que l'expression géographique de phénomènes socio-économiques qui ne peuvent être appréhendés qu'à l'échelon national ou européen.

La mauvaise répartition du chargement à l'intérieur de la parcelle dépend de son mode

d'exploitation (cloisonnement ou libre pâturage, fauche des refus...). Il peut être amélioré par une modification des pratiques dans le cadre d'une stratégie de mise en valeur, construite à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation, tout en respectant un cadre plus général à l'échelle du massif. C'est le seul niveau d'intervention possible à l'échelon local.

Le déterminant principal de la mise en valeur des pâturages de l'étage montagnard du massif de Sancy n'est donc pas naturel. La vocation de ces espaces n'est pas absolue mais conditionnée par le système d'exploitation qui les contrôle. L'enquête a bien montré qu'en fonction de caractéristiques spécifiques (capacités technique, financière, perspectives d'avenir...), l'agriculteur valorise plus ou moins les potentialités des parcelles dont il a l'usage. Ainsi le système laitier, a priori exigeant, est parfois amené à utiliser faute de mieux, des terres pauvres ou dégradées, qu'il tente de valoriser avec beaucoup d'efforts. De même, des éleveurs extensifs laissent se dégrader des estives de bonne qualité par manque d'animaux.

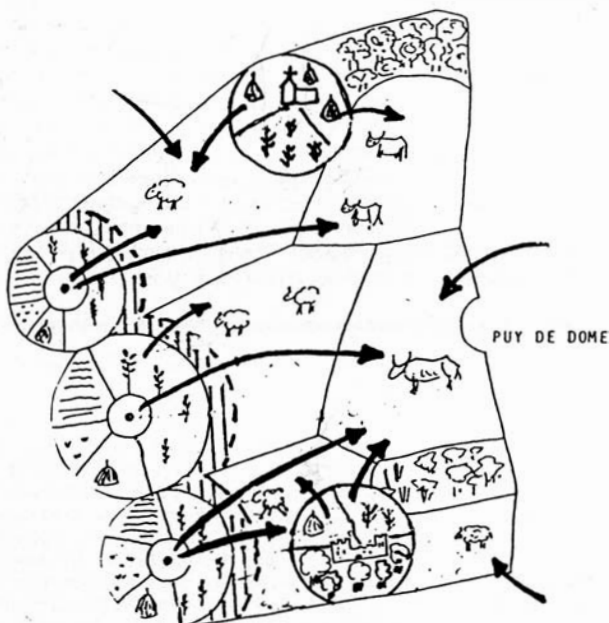
A moyen terme on peut noter que deux instabilités se cumulent :

- un phénomène discontinu lié au comportement du repreneur des parcelles libérées par des exploitants qui cessent leur activité en montagne (retraite, faillite, arrêt de l'estivage).

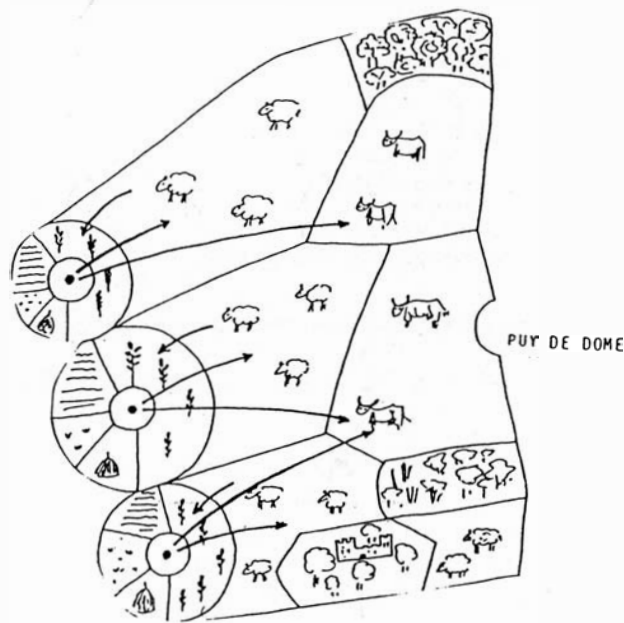


Parc des Volcans - Document Michelin

(a) au XVIIIème siècle : la tenure face au domaine



(b) au XIXème siècle : le triomphe du système agro-pastoral

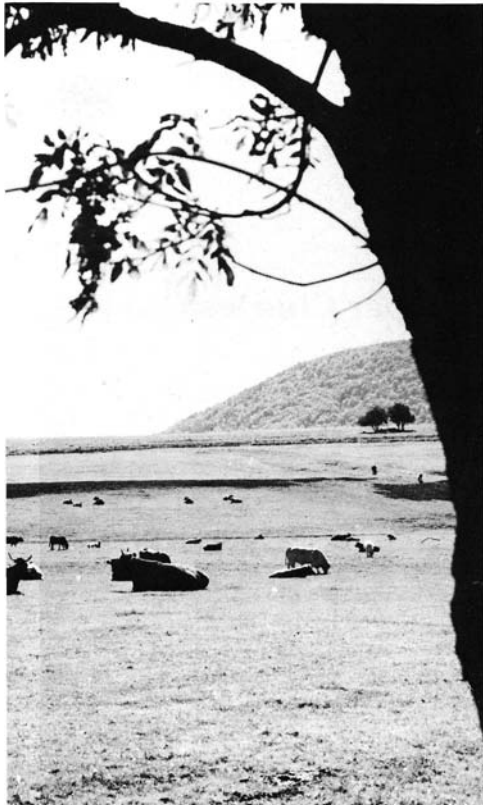


ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE DANS UNE

Sous l'Ancien Régime, la fiscalité lourde et complexe, payable le plus souvent en grain, l'absence de clarté autour de la notion de propriété, le poids des seigneuries foncières encore présentes à la fin du XVIIIème siècle constituent autant de facteurs freinant une exploitation rationnelle des terres. Tandis que les petites tenures paysannes convertissent les prairies en culture pour survivre, les domaines pratiquent un élevage de rapport et exploitent le bois en taillis, sauf dans les rares futaies concernées par la réformation de Colbert. Tout l'espace est exploité, mais le conflit entre domaines et petits agriculteurs entraîne un épuisement du milieu, (disparition des bois, érosion des pentes, jachère obligatoire faute d'engrais animaux) surtout pour les territoires contrôlés par les paysans, plongeant la population dans la misère.

Au XIXème siècle, un seul système se met en place, à base de céréales et de moutons, dans une campagne que se réapproprient les paysans après la vente des biens nationaux.

Tout l'espace est utilisé, mais de façon plus cohérente et rationnelle, avec des pratiques collectives puissantes et bien définies qui structurent les terroirs. Le gain de productivité nette lié entre autres à une fiscalité plus juste et à la généralisation du parcage de nuit qui fait reculer la jachère entraîne une hausse de la population tandis que s'éloigne le spectre de la disette vers 1850. De cette nouvelle logique résulte un paysage ouvert de cultures et de landes qui se stabilise pendant plusieurs décennies avant de se dégrader par le surpâturage des puy.



- un phénomène continu lié à la persistance sur une longue période d'un déséquilibre faible entre prélèvement d'herbe par fauche, pâturage ou brûlis et restitution de matière par fumure, fertilisation ou régénération naturelle. La modalité des variables anthropiques reste stable suffisamment longtemps pour qu'une succession végétale puisse se développer.

Dans tous les cas, les paramètres socio-économiques sous-tendent les modes de gestion futurs.

COMMENT ADAPTER LE PASTORALISME AUVERGNAT ?

Pour préparer le paysage de demain, il est donc nécessaire de le relier au type d'agriculture que la collectivité pourra ou voudra encourager. Si elle n'intervient pas, il se créera un nouveau paysage, à dominante de bois et de landes dégradées selon l'altitude et la richesse du milieu. Simple somme de décisions individuelles à l'échelle de chaque agriculteur, il risque fort d'être incohérent. Aucune catastrophe écologique n'en découlera, mais il perdra toute sa valeur touristique et ce sera une perte pour l'agriculture locale, qui pouvait disposer d'herbe de qualité sur les sols volcaniques, en quantité, grâce à la pluviosité importante dans ces montagnes. C'est pourquoi le Parc des Volcans a intensifié son action dans les dernières années

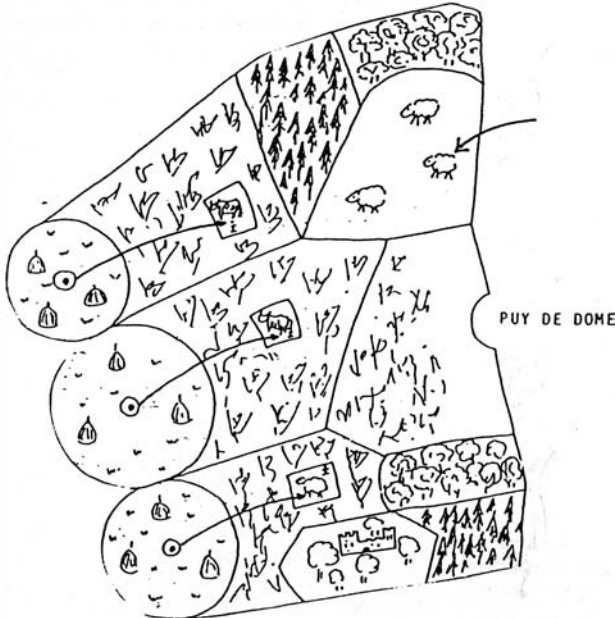
pour faire du pastoralisme une priorité. L'objectif est de s'appuyer sur une gestion rationnelle des estives qui tire parti au mieux des enseignements des travaux de recherche que nous avons évoqué dans ces lignes, en privilégiant leur fonction agricole (suivi sanitaire, contrôle des performances...) tout en intégrant les dimensions paysagères, environnementale et touristique.

Après 15 années d'existence, l'expérience du Parc des Volcans, montre qu'il est possible de moderniser un système traditionnel tout en respectant sa spécificité et son adaptation aux conditions locales, en conciliant agriculture environnement et paysages. Mais elle a exigé un effort important, tant pour l'animation que financier de la part des collectivités locales et de l'Etat ; effort qui n'a été possible que parce qu'une volonté s'est clairement exprimée autour de laquelle un véritable consensus s'est créé. Les usagers agricoles ou non de cet espace doivent prendre conscience que la survie de ce territoire qu'ils utilisent passe aussi par leur capacité d'adaptation et d'acceptation des autres usagers. Un environnement de cette qualité mérite bien cet effort de tous, afin que l'on puisse le transmettre aux générations futures.

Yves MICHELIN
Parc Naturel Régional
des Volcans d'Auvergne

(c) aujourd'hui : le repli sur les terres de l'exploitation

(d) demain : une nouvelle organisation possible



COMMUNE DE LA CHAÎNE DES PUY (CEYSSAT)

Aujourd'hui, ce même pays est exploité par plusieurs systèmes agricoles tous orientés vers l'élevage (ovin, bovin, lait ou viande, mixte). Les structures collectives se sont décomposées à la fois par inadaptation sociale et à la suite de conflits entre systèmes aux exigences parfois contradictoires (ovin et bovin lait par exemple). L'agriculture s'est repliée autour des villages et n'exploite plus que les terres mécanisables les moins contraignantes. Privées de pâturage, les landes des puy sont plus ou moins rapidement reboisées ou ont été replantées en résineux.

LÉGENDE



cultures
pré de fauche
pâturage



forêt résineux
défrichements
parcours ovin
parcours bovin



château Allagnat
domaine moines
origine animaux
taillis



jardin
futaie
village
jar.hère